



A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir de vous informer que « L'Anneau Celtique », tout en conservant son titre, devient la revue trimestrielle de la « Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons ».

Le présent numéro publie les statuts de la « Fédération » et le procès-verbal de son assemblée générale tenue à Redon, le 6 septembre dernier.

Nous prions les Dirigeants des sept Cercles Celtiques fédérés et des Associations d'Etudiants Bretons d'Angers et de Paris, en attendant que les autres nous envoient leur adhésion, de bien vouloir tenir compte de l'article 9 des statuts de la Fédération des Cercles Celtiques, et d'annoncer à leurs membres que le service de la revue leur sera fait au tarif réduit de 3 francs par an. Le prix normal de l'abonnement annuel est de 6 francs, et la revue sera mise en vente au prix de 1 fr. 50 le numéro.

Nous lançons un pressant appel à toutes les personnalités bretonnes ainsi qu'à nos parlementaires pour qu'ils souscrivent à un ou plusieurs « abonnements de soutien » à 10 francs, minimum.

Les collaborations de toute nature à la revue seront acceptées avec reconnaissance. Tous les Cercles Celtiques et Associations d'Etudiants Bretons se feront un devoir de nous tenir très régulièrement au courant de leur activité dont il sera rendu compte dans chaque numéro. Nous demandons aussi aux chroniqueurs de bien vouloir nous envoyer des articles — en breton ou en français — sur des sujets celto-bretons.

Les abonnements et les dons peuvent être adressés provisoirement à M. Jakez Kerlpc'h, « Ker Jane », rue de Rosmadek, à Quimper ; ou à M. Eujen Regnier, 75, rue de Fougères, à Rennes, C. C. 14375.

Statuts de la Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons

ARTICLE PREMIER. — Il est créé entre tous les originaires de Bretagne et des pays celtiques appartenant aux divers Cercles Celtiques actuellement existants, ou qui se constitueront par la suite, et qui déclarent adhérer aux présents statuts, une association d'instruction populaire dite :

« Fédération des Cercles Celtiques »
(Kevredigez ar C'helc'hioù Keltiek)

Sa devise est : « Me a zalc'ho » (Je tiendrai).

Son siège est fixé à Rennes, 75, rue de Fougères. Il pourra être transféré ailleurs, par simple vote du Comité Central, mais devra toujours être au domicile du Directeur Général, de préférence en Bretagne.

ART. 2. — La Fédération se propose de grouper tous les Bretons et Celtes en se plaçant uniquement sur le terrain des intérêts bretons et de permettre à toutes les sociétés bretonnes de se rencontrer sans abdiquer en quoi que ce soit leur indépendance.

ART. 3. — Le but de la Fédération, des Cercles Celtiques est de maintenir et renouer l'esprit celtique et breton en groupant toutes les bonnes volontés et en aidant les initiatives ; de créer des cours de langue et d'histoire bretonnes ; d'organiser des conférences, des fêtes et des manifestations populaires de caractère purement celtique ; de promouvoir toutes les œuvres d'éducation, de mutualité ou autres, propres à faire prendre à tous les Bretons de plus en plus conscience de leur race et de sa mission.

ART. 4. — Les Cercles Celtiques affiliés à la Fédération doivent professer le même culte pour une esthétique purement bretonne et refuser de subir l'influence d'un art cosmopolite basement niveleur. Ils resteront autonomes, quant à leur organisation intérieure.

ART. 5. — Les membres de chaque Cercle Celtique peuvent porter l'insigne qui est l'anneau de l'« Emgleu Keltiek », signe de ralliement de tous les Celtes.

ART. 6. — Il sera formé un Comité Central composé des Directeurs de tous les Cercles. Ce Comité choisira lui-même, parmi ses collègues, un Directeur Général, élu pour trois ans, ainsi que deux autres membres chargés, avec le Directeur Général, de l'Administration et mandats pour trois ans.

ART. 7. — Le Comité Central sera chargé de la propagande générale, de l'impression des tracts, des relations avec la presse, etc... Il aura aussi pour mission de veiller à ce que chaque Cercle se conforme aux statuts.

ART. 8. — Le Comité Central aura plein pouvoir pour prononcer l'exclusion de tout Cercle convaincu de s'être écarté des principes fondamentaux des statuts.

ART. 9. — Chaque Cercle devra prélever un franc sur la cotisation annuelle de ses membres pour alimenter la caisse du Comité Central. La cotisation annuelle de chaque Cercle ne pourra être inférieure à 20 francs.

ART. 10. — Une assemblée générale du Comité Central aura lieu, au moins une fois par an, au siège de l'un des Cercles.

ART. 11. — La Fédération des Cercles Celtiques est fondée pour une durée illimitée. Elle ne pourra être dissoute que par un vote de l'assemblée générale, à la condition que la moitié des membres du Comité Central soient présents ou représentés. Au cas où le quotient ne serait pas atteint, une seconde assemblée générale, convoquée par le Directeur Général, aura tous pouvoirs, un tiers des membres étant présents ou représentés.

En cas de dissolution, l'attribution des fonds disponibles, après tous frais payés, sera faite à une société d'action bretonne.

Fait à Guingamp, le 12 septembre 1930.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

L'Assemblée générale de la « Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons » s'est tenue le 6 septembre 1934 dans la grande salle de l'Hôtel de Bretagne, à Bredon.

Assistaient à cette assemblée : MM. Euzen Begnier, marquis de l'Estourbeillon, Gaston Guillot, Edouard Guéguen, Georges Arnoux, Yves Le Voyer, Mme Biegnier-Donel et Mlle Marguerite Le Bihan-Pennanroz, pour les Cercles Adhérents de Paris, Nantes, Pont-l'Abbé, Rennes, Guingamp, Saint-Nicolas-du-Pélem et Quimper.

En ouvrant la séance, M. Regnier, directeur général de la Fédération, cita les noms de tous les militants et groupements qui mènent actuellement une énergique campagne pour l'enseignement de la langue bretonne.

D'abord le docteur Le Camm, de Saint-Servan, mais originaire de Guerlesquin, qui, avec le vieux barde Charles Boland, a fait signer une pétition fortement motivée aux conseils municipaux et à de très nombreuses familles de Guerlesquin et de Hadlogot.

Puis, M. Yann Fautré, président du Cercle d'Etudes Celtiques et Bretonnes des Etudiants Bretons de Paris, qui, avec un groupe de collaborateurs, a rédigé le texte d'une pétition, destinée surtout aux conseils municipaux, réclamant la reconnaissance de la langue bretonne, non seulement dans les écoles, mais encore comme seconde langue facultative valable pour l'obtention des titres et des diplômes. Ces jeunes gens, profitant de leurs vacances, se sont mis en campagne et ont déjà obtenu la signature des conseils municipaux de Bolazeg, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Taulé et Guarnec. C'est un brillant début qui nous donne les plus grands espoirs.

Un autre groupe d'étudiants « La Nation de Bretagne » d'Angers exerce, lui aussi une action efficace que vous trouverez exposée dans le remarquable rapport de son Président que vous lirez plus loin.

A l'œuvre des « Classiques Bretons », fondée par Yves Le Moal, revient la première réalisation dans la publication récente du manuel pour l'enseignement bilingue dans les écoles de Basse-Bretagne, dû à l'abbé Le Bozec. Ajoutons que Yves Le Moal (Dir-nador) qui édite, en breton, son hebdomadaire *Breiz*, publie, également en breton, un petit journal mensuel : *Breizadig*, destiné aux enfants et dont le prix d'abonnement est de 1 franc par an.

Parlons maintenant de *Ar Fals*, revue mensuelle des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton, fondée par Yann Sobier, en janvier 1933. Cette revue publie dans chacun de ses numéros un cours de breton pour faciliter la tâche des instituteurs-enseignants à leurs élèves. Elle organise aussi,

depuis cette année, des concours scolaires dotés de prix en espèces. Enfin, depuis six mois, elle fait circuler des feuilles de pétition rédigées en lettres très énergiques mais concisément et parfois même émouvantes. La revue espère recueillir dix mille signatures environ.

A Seignac, l'abbé J.-M. Perrot, admirablement secondé par Henri Coussin, continue l'œuvre entreprise depuis soixante-dix ans par *Felz ha Breiz*, la plus ancienne revue mensuelle en langue bretonne, et a commenté, l'an dernier, la publication d'un supplément illustré, spécialement destiné aux enfants, ou ceux-ci trouvent chaque mois des cours de breton et d'histoire de Bretagne. Cette petite revue *Felz ha Breiz ar Vagade* organise, elle aussi, des concours de langue bretonne.

Un travail admirable a été réalisé par *Roparz Hemon* avec sa revue *Gwalarn*, entièrement rédigée en breton littéraire. Depuis plusieurs années, il a fondé l'œuvre du « Brezneg ar Vagade » dont le but est de distribuer gratuitement des ouvrages en breton aux jeunes élèves des écoles de Bretagne et même hors de Bretagne. Plusieurs milliers de livres ont été ainsi mis entre les mains des petits Bretons par l'entremise de leurs professeurs. La revue trimestrielle *Kennadig Gwalarn*, lancée en 1931, complète cette œuvre d'éducation de la jeunesse.

Il existe depuis quelques années déjà un groupe appelé « Ober », issu de *Gwalarn* et dirigé maintenant par MM. Raymond Delaporte, D. K. Kongar et Delalande, qui édite une revue périodique et fait des cours de breton par correspondance. — Pour tous renseignements écrire à « Ober », boîte postale 28, à Rennes.

Dans le Morbihan, Loeiz Herrien, avec sa vaillante revue mensuelle *Dihunamb*, s'efforce avec ardeur le dialecte du pays vannetais qu'il faut sauver à tout prix car il contient des beautés indéfinissables. *Dihunamb* n'oublie pas les jeunes générations ; il organise pour elles des concours de breton et donne des primes aux instituteurs et institutrices qui forment les meilleurs élèves bretonnants.

Voici maintenant les groupements qui, depuis très longtemps, luttent contre l'ostracisme dont est frappée la langue bretonne, et nous citerons : l'Association Bretonne qui, tout récemment, a constitué un Comité de Préservation de la Langue Bretonne dirigé par notre ami Léon Le Berre, Ardañs Ab-Adar ; l'Union Régionaliste Bretonne, que le marquis de l'Estourbeillon préside depuis plus de trente ans avec une ardeur juvénile, et organise chaque année des concours littéraires en langue bretonne ; l'Association des Bleun-Brug, présidée par le docteur Cor-

nie, qui, chaque été, attire des foules énormes à ses concours de breton et de chorales ainsi qu'à ses représentations théâtrales en langue bretonne. Les *Bleu-Brig Bro Guened*, dirigés par Noël Le Nestour, tiennent la même action dans les pays de dialecte vannetais. Le *Gorsedd des Bardes*, dirigé par le Grand Druide Taldir Joffrenou, au cours de ses assises annuelles, organise des concours d'enseignes en breton, des concours de langue bretonne pour la jeunesse et des représentations de danses et de théâtre breton.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de rappeler que tous les *Cercles Celtiques*, sans aucune exception, organisent des cours de breton et d'histoire de Bretagne et que la plupart d'entre eux possèdent des chorales ainsi que des troupes de danseurs et d'acteurs. Certains ont même formé des groupes sportifs bretons.

Après cet exposé, M. Yves Le Voyer donna lecture des statuts de la *Fédération des Cercles Celtiques* qui ne motivèrent aucune observation ; puis on entendit successivement les rapports des *Cercles Celtiques* de Rennes, Paris, Nantes, Quimper, Saint-Nicolas-du-Pélem, ainsi que celui du *Cercle d'Etudes Celtiques et Bretonnes des Etudiants Bretons de Paris*.

Les rapports des Cercles de Guinamp et du Pont-l'Abbé nous étant parvenus trop tard n'ont pu être lus à l'assemblée, mais ils seront publiés ultérieurement, à la suite des autres.

Une discussion s'ouvre ensuite sur la question de publier un bulletin pour servir de trait d'union entre tous les Cercles Celtiques fédérés. Cette question pourrait être facilement résolue si chaque Cercle versait la cotisation de 1 franc par sociétaire, prévue par l'article 9 des statuts de la Fédération ; en outre, on pourrait faire imprimer une revue trimestrielle, à 6 francs par an (3 francs pour les sociétaires des Cercles Celtiques) et trouver des abonnés à « de soutien » à 10 francs.

D'ailleurs, le Cercle Celtique de Quimper publie déjà un bulletin polycopié : *L'Anneau Celtique*, tiré sur 4 pages. Les dirigeants du Cercle de Quimper, interrogés par notre Directeur, lui ont répondu qu'ils étaient tout disposés à ajouter en sous-titre de leur publication : « Bulletin trimestriel de la Fédération des Cercles Celtiques ». C'est une proposition intéressante que notre Directeur est chargé de mettre au point.

M. Edouard Guéguen fait alors un fort intéressant exposé sur la nécessité pour la Fédération des Cercles Celtiques de réaliser une union avec les Fédérations

d'Etudiants Bretons de tous les centres universitaires. Nous avons des éléments remarquables que ne possède aucune autre société ; mais notre attitude trop effacée peut inciter certains groupements, ou plutôt certains dirigeants jaloux, à nous brimer. Notre union fédérale et l'activité de cette Fédération peuvent beaucoup pour remédier à cet état de choses.

À Nantes, les étudiants se sont déjà ralliés à notre Cercle ; de Rennes, notre Directeur est déjà entré en relations avec les étudiants bretons de Paris et d'Angers. Que les autres Cercles agissent de même et alors nous serons une force.

Après cette remarquable allocution, on entend une communication de M. Georges Arnoux, compositeur et musicographe distingué, du Cercle Celtique de Paris, sur la création d'un conservatoire breton qui, au début, serait surtout constitué par une bibliothèque réunissant tous les éléments destinés à stabiliser tout ce qui existe d'art musical breton et celtique. Ainsi, sa rénovation et sa diffusion pourraient donner d'intéressants résultats, à condition que l'outillage soit formé par de véritables connaisseurs en la matière.

Cette communication, résumée pour les délégués de la Fédération des Cercles Celtiques, a été présentée le lendemain à la réunion de la Commission des Beaux-Arts de l'Union Régionaliste Bretonne, sous forme de conférence. Celle-ci sera publiée in extenso dans le prochain bulletin de l'U. R. B. et paraîtra ensuite, avec tous les autres rapports, dans le bulletin de la Fédération des Cercles Celtiques qui sera envoyé à tous les musiciens et compositeurs bretons, avec une lettre personnelle adressée à chacun d'entre eux.

En raison de l'heure tardive à laquelle se termina la discussion, il fut convenu que la réélection du Bureau sortant serait remise au samedi suivant, 8 septembre, dans la même salle.

Mais le quorum n'ayant pas été atteint à cette seconde assemblée, on dut remettre le vote à la prochaine assemblée générale qui sera tenue soit à Quimper ou le Gorsedd des Bardes tiendra ses assises annuelles, du 27 au 31 juillet 1935, soit à Saint-Nicolas-du-Pélem où aura lieu le congrès de l'Union Régionaliste Bretonne, dans le courant du mois de septembre. Le prochain numéro de *L'Anneau Celtique* donnera des précisions à ce sujet.

La séance est levée aux acclamations du *Bro Gor zo Zadou*.

E. REGNIER,
Directeur Général
de la Fédération des Cercles Celtiques.

Rapport du Cercle Celtique de Paris

Le Conseil du Cercle Celtique de Paris vient vous présenter le rapport moral, de son activité pendant l'année 1933-34.

Nos cours de breton, qui comprennent un cours élémentaire, fait par M. Audic, directeur-adjoint, un cours supérieur, fait par M. Bachelery, et un cours d'adaptation au dialecte vannetais, pour les personnes connaissant le breton unifié dit « Kerné-Léon-Tréger », fait par Mlle Le Douarin, ont, en principe, groupé un total de vingt-trois élèves, soit trois de plus que pendant l'année 1932-33. En fait, le nombre des assistants réguliers a été beaucoup plus modeste. Les professeurs n'ont pas moins été sensibles à l'assiduité et aux progrès de leurs élèves.

Le crédit que vous nous aviez autorisé à affecter à des prix nous a permis d'acheter des livres et des gravures qui seront distribués aux ayants-droits à la reprise des cours. Ceux-ci n'ont, en effet, pu recommencer aussitôt que nous l'aurions souhaité : d'une part, l'un de nos professeurs, M. Bachelery, a dû renoncer à poursuivre son enseignement ; d'autre part, nous avons, l'année dernière, souffert du manque de locaux, ce qui ne nous a pas surpris, car nous avions déjà, lors de l'assemblée générale de 1933, attiré votre attention sur cette difficulté, et nous n'avons pas encore trouvé de solution satisfaisante. Actuellement, nous nous efforçons non seulement de susciter un autre professeur pour la section supérieure, mais encore d'augmenter le nombre de nos cours, persuadés que nous sommes par l'expérience des années antérieures que nos élèves seraient plus nombreux s'il pouvait être tenu compte de leurs desiderata relatifs aux heures de cours, ce qui ne sera faisable qu'autant que nous aurons plusieurs professeurs.

Nous prions donc, dès à présent, les personnes désireuses de suivre un cours de langue bretonne, de l'un ou l'autre degré, de se faire inscrire sans plus tarder chez M. Audic, 59, rue Boisserie, à Paris. Elles seront convoquées en temps utile.

Que M. Bachelery qui, s'il doit renoncer à nous apporter plus longtemps une collaboration aussi active que compétente n'abandonne pas complètement le Cercle Celtique de Paris, trouve ici, avec l'expression de nos regrets, nos remerciements pour le concours qu'il a toujours si largement prêté à toutes nos entreprises en faveur de la langue bretonne, et nos meilleurs vœux de succès pour ses études.

La bibliothèque de prêt n'a pratiquement pas fonctionné cette année. Votre conseil étudie les moyens de remédier à cette situation.

Nous vous avions, l'année dernière, signalé qu'une équipe de luttas bretonnes était en formation ; ce groupe, qui est dirigé par un membre du Cercle Celtique, s'est agrégé à l'Union Sportive des Bretons de Paris.

L'habituelle réunion sur la tombe de Jean Le Fustec, au cimetière Montmartre, a groupé, le 18 mars, les familles de cette cérémonie, où nous nous étions chaque année de ne pas vous voir plus nombreux. Le style et l'inspiration élevée des allocutions qui furent prononcées cette année par les orateurs Al Louzouer et Phinig Pagan attirèrent, à eux seuls, l'attention de tous les membres du Cercle qui comprennent le breton.

Indépendamment des réunions dansantes où beaucoup de vous aimiez à se retrouver, votre Cercle a organisé quatre soirées artistiques et musicales qui ont eu lieu respectivement le 19 novembre 1933, 42, rue Heffesse, les 17 décembre 1933 et 11 février 1934, 64, rue du Rocher, et, le 13 mai 1934, 61, rue Madame. Vous avez, à chaque fois, pu applaudir, outre votre chorale et votre groupe de danseurs, les solistes que vous aimez. La première et la dernière de ces fêtes ont été relevées par la représentation d'une pièce en breton : *Paotr e vragou-berr* de Dirmaador, le 19 novembre, et *Yann an tacho koz*, d'Alan Yann, le 13 mai. Cette dernière fut suivie de *Yann, paotr ar ger*, scène comique presque classique, qui obtint son succès habituel. La troupe de théâtre breton du Cercle Celtique, qui a manifesté son activité en ces occasions, est bien vivante et ne demande qu'à se produire à nouveau. Elle accepte toutes les collaborations.

Une promenade à Marly-le-Roi, le 24 juin 1934, en association avec les Anciens Combattants Bretons, a groupé une soixantaine d'entre vous.

Le groupe des danseurs et les Kanerien Breiz ont, chaque fois avec le succès accoutumé, prêté leur concours à un grand nombre de fêtes, dont plusieurs organisées par des sociétés bretonnes. Nous en donnons la liste détaillée ci-après. Signalons encore que le Cercle Celtique a obtenu un second prix au Concours International de danses organisé au Coliseum, le 17 mai.

Une assemblée générale de la Fédération des Cercles Celtiques a eu lieu à Redon, le 6 septembre 1934, à 17 heures. Cette réunion, à laquelle votre Cercle était représenté par notre Secrétaire Général, groupait les Cercles de Nantes, Paris, Quimper (en formation), Rennes et Saint-Nicolas-du-Pélem. L'ordre du jour était le suivant :

Lecture des rapports ; extension de l'action des Cercles Celtiques dans les milieux étudiants. Bud-

get de propagande. Projet d'entente avec tous les musiciens et compositeurs bretons.

Ce programme était trop vaste pour être utilement traité de 17 à 19 heures, moment où fut levée la séance. Cependant, la lecture des rapports donne l'impression que la situation de tous les Cercles adhérents est bonne et que tous ont efficacement travaillé pour l'esprit breton.

En cet exercice 1933-34, le nombre des adhérents au Cercle Celtique de Paris est passé de deux cent dix à deux cent soixante et onze, malgré la radiation de vingt membres démissionnaires et de douze partis sans adresse. Ce développement a été principalement dû à l'activité de notre directeur, M. Nédellec, que nous avons le regret de voir nous quitter, mais que, par contre, nous sommes heureux de voir s'installer en Bretagne, où il pourra reprendre, dans de meilleures conditions qu'à Paris, ce travail de défense de la langue et des traditions bretonnes qui est le but essentiel de notre association, et dont il s'acquittait si bien. Nous perdons en M. Nédellec un administrateur compétent et dévoué et un animateur infatigable. Vous aurez à cœur de lui prouver vot^e reconnaissance en maintenant ce Cercle Celtique, dont il reste membres, dans la voie où il est si bien engagé, et ce, non seulement en faisant connaître notre société à tous nos compatriotes avec lesquels vous pourrez vous trouver en rapports, mais encore en n'hésitant pas à apporter au Conseil directeur un concours actif et régulier. Ce n'est que grâce à la collaboration étroite de tous ses membres que notre association obtiendra la place de premier rang qui doit être la sienne dans la colonie bretonne de Paris, et qu'elle est, au moment où M. Nédellec abandonne sa direction, en passe d'obtenir. Vous aurez à cœur de lui faire accéder, et de l'y maintenir.

Le Directeur adjoint :
Robert Auzic.

Vœu présenté par le Cercle Celtique de Paris

Le Cercle Celtique de Paris, strictement neutre au point de vue politique, mais considérant :

1° Que l'amour de l'âme bretonne et la volonté de la maintenir vivante ne sont pas de la politique, mais la raison d'être même d'une association de Bretons;

2° Que la langue bretonne est un des éléments essentiels du maintien et du développement de cette âme bretonne;

3° Que le droit des Bretons à leur langue est un droit naturel et sacré, et qu'on ne leur en a jamais enlevé un seul mot;

4° Que dans le Millénaire de la France, la langue d'oïl a actuellement vingt-sept chaires officielles d'enseignement, et que, depuis 1925, la création de cours

1. Fête bretonne à Aulnay-sous-Bois.
2. Présentation de danses et de costumes à la Société des Amateurs de Photographie.
3. Fête de l'Union des P. T. T. du XVIII^e arrondissement.
4. Fête des Anciens Combattants Bretons.
5. Fête bretonne à La Garenne-Colombes.
6. Fête des Commerçants Bretons.
7. Fête Régionaliste, salle Raymond-Susset.
8. Concert de l'Association Bretonne.
9. Election de la Duchesse de Bretagne.
10. Deuxième Fête des Anciens Combattants Bretons.
11. Concert au Patronage Sainte-Cécile.
12. Fête des Enfants d'Ille-et-Vilaine.
13. Grand Concert des Enfants d'Ille-et-Vilaine.
14. Fête Bretonne au Patronage de la rue Bobillot.
15. Fête de l'Œuvre des Bons Enfants, à Levallois.
16. Concert de l'Association Bretonne.
17. Fête des Bretons d'Asnières.
18. Couronnement de la Duchesse de Bretagne.
19. Soirée Régionaliste à la Sorbonne.
20. Fête des Bretons de Versailles.
21. Concours International de Danses.
22. Fête Régionaliste de Saumur.
23. Fête Bretonne au Patronage de la rue Corot.
24. Pardon de Villeneuve-le-Roi.
25. Pardon de Mouffort-l'Amaury.
26. Soirée Régionaliste à la Sorbonne.
27. Exposition d'Art Breton au « Bûcheron ».
28. Kermesse de Villenoble.
29. Soirée Régionaliste à Vanves.
30. Fête des Provinces aux Tuileries.
31. Pardon de Versailles.
32. Pardon d'Argenteuil.
33. Fête Régionaliste à La Garenne.
34. Fête Régionaliste au Palais de la Mutualité.
35. Fête des Arènes de Latéce.
36. Fête Régionaliste d'Athix-Moas.

de langue d'oïl dans tous les établissements d'enseignement secondaire et dans toutes les écoles normales du Millénaire est autorisée;

5° Que des langues coloniales comme le malgache sont admises comme seconde langue au baccalauréat;

6° Que les langues celtiques sont enseignées officiellement, et cela dès l'école enfantine, dans tous les pays des Iles Britanniques où elles sont parlées, Ecosse, Galles, Irlande.

En est le vœu que des cours de langue bretonne soient organisés dans les écoles primaires, collèges et lycées de Basse-Bretagne et les écoles normales des départements bretonnants.

Rapport du Cercle Celtique de Nantes

Tendant exclusivement vers les buts des Cercles Celtiques, qui sont d'exalter le génie de notre race dans ses Manifestations les plus diverses, le Cercle de Nantes s'est donné pour tâche, au cours de l'année 1933-1934, l'enseignement de la langue bretonne et de l'histoire de Bretagne, la culture des musiques bretonne et celtique, l'étude des danses des divers cantons de Bretagne, la mise en scène d'œuvres de théâtre breton, l'accès du grand public par des conférences, le soutien de la Fédération d'Etudiants Bretons de Nantes.

Autant d'activités bien différentes, pour la mise en œuvre desquelles le Cercle a trouvé les dévouements les plus entiers et les compétences les moins discutables. La réalisation de chacune de ces diverses formes d'activité est laissée à l'initiative d'une section autonome ayant à sa tête un chef de groupe qui se tient en liaison constante avec le Bureau du Cercle.

I. — Cours de langue bretonne et d'histoire de Bretagne.

Ces cours sont donnés à l'Institut d'Enseignement Supérieur des Lettres de Nantes, institut rattaché à la Faculté des Lettres de Rennes. L'annuaire de l'Université de Rennes indique à ce sujet :

Cours libres :
Langue celtique : M. Kergrist, membre du Gorsedd.
Histoire de Bretagne : M. Lajat, docteur en philosophie.

Ces cours, donnés le soir à 20 h. 30, sont suivis par un nombre variable d'auditeurs, de dix à vingt. Remarquons que l'un des élèves du cours de langue, M. Coarer, qui voici trois ans ignorait totalement le breton, le possède aujourd'hui si bien qu'il a pu écrire en cette langue un certain nombre de poésies.

II. — Chorale du Cercle Celtique.

Cette chorale, dirigée par Mlle Le Bihan-Pennanroz, professeur au Conservatoire, et Mlle Brelet, 1^{er} Prix du Conservatoire, jouit à Nantes d'une réputation artistique bien établie. L'an dernier elle apportait son concours gracieux à la conférence du peintre J. J. Lemordant sur Ch. Le Goffe ; quelques mois plus tard, au cours de la soirée de gala au Congrès national des Sous-Officiers de réserve, la chorale, jointe au groupe de danses, montrait à bien des délégués surpris, que Nantes est incontestablement en Bretagne. Le 21 mars 1934 la chorale donnait une veille musicale « où poètes, chanteurs et choristes brillèrent de tout leur éclat (P. LADIMIRAU, Ouest-Eclair). Au cours de l'été elle prêtait son concours à

la messe de la grande institution du Loquidy, et à la messe de la fête de saint Yves, à la cathédrale.

Deux de ses solistes et quelques choristes participèrent au festival du Gorsedd de Roscoff, et la chorale entière, jointe à celle de Rennes, donna la note artistique bretonne exacte au congrès de l'Union Régionaliste Bretonne à Redon. Cette fusion d'un jour des deux chorales, rennaise et nantaise, fut l'occasion de manifestations non équivoques d'une vive cordiale et respectueuse sympathie.

Notre chorale sait ainsi, en des circonstances moins solennelles, donner le son familier et joyeux qui apporte la gaieté au cours de nos agapes, et tout au long de nos sorties. Elle contribue par d'intéressants intermèdes à donner plus d'intérêt encore à nos conférences publiques.

III. — Groupe de danses bretonnes.

De fondation récente, créé et dirigé par Mlle Le Guilbon, ce groupe encare trop peu nombreux souffre d'un lourd handicap, le manque d'une salle convenable pour ses répétitions. C'est là un grave et difficile problème à résoudre.

Le groupe de danses a prêté son concours au festival du Gorsedd à Roscoff et aux fêtes de Redon. Il a égayé la kermesse du Loquidy, et a contribué à donner une allure bien bretonne aux deux sauteries familiales du Cercle.

IV. — Troupe de théâtre celtique.

Cette troupe, créée en 1923 et dirigée par E. Coarer, fit ses débuts le samedi 25 avril 1934, en la salle du Bel-Air. Elle donnait une opérette inédite due à la collaboration de MM. Abel Ham et Jossique : *L'Enfant du Capitaine Pennee*. « Tout cela, est amusant, sinon très vraisemblable, écrit P. Ladmirault dans *l'Ouest-Eclair*, et nous donne un livret moderne, dont les motifs des airs sont généralement bien venus, surtout celui du joli duo du deuxième acte, œuvre de M. Coarer; cette jolie poésie, dont chaque strophe se termine par le refrain « ôte un nez », évoque l'extase des amoureux. Yves et Soazik; Yves, M. Kergrist, dont le timbre de ténor léger donne du charme au personnage romantique; Soazik, Mlle Scheul, gracieuse et harmonieuse, 1^{er} Prix du Conservatoire.

« Terminons en adressant une dernière fois aux acteurs et aux auteurs tous les compliments qu'ils méritent ».

Compliments mérités, puisque la pièce fit salle comble, et qu'elle sera redonnée en janvier prochain.

V. — Section des conférences.

Deux conférences publiques furent données cette

année à l'amphithéâtre de l'École de Commerce.
L'une, le 3 février, par M. Kergrist, professeur de langue bretonne, sur *La musique celtique et la musique bretonne*. De cette conférence, que la chorale illustra de nombreux exemples puisés aux meilleures sources, la presse nantaise donna de longs et élogieux comptes rendus.

L'autre conférence fut donnée le 7 mars par M. Le Lagadec, membre de la Société des Conférenciers, président de l'Amicale des Enfants des Côtes-du-Nord. Cet éloquent et érudit conférencier, dont tous se souviennent de sa brillante évocation de la ville d'Ys, parla sur *La mer inspiratrice de poésie*. Un concert couronna dignement la conférence captivante de M. Le Lagadec. Même succès de presse que la précédente.

VI. — Fédération des Etudiants Bretons de Nantes.

Cette section continue dignement les traditions de la Fédération d'avant-guerre, dont les premiers présidents furent MM. les docteurs Coty (du Havre) et Bahier (de Gourin), précurseurs dont le grand mérite fut d'avoir été à Nantes les pionniers de la renaissance bretonne. Le Cercle Celtique ne fait que continuer leur œuvre.

Cette section complètement autonome, administrant son propre budget, ayant son bureau, ses réunions et sorties particulières, n'en fait pas moins partie intégrante du Cercle, aux manifestations duquel elle prend une part active.

M. Le Seac'h, interne des hôpitaux, continue la vaillante lignée des actifs et dévoués présidents qui se sont succédés depuis 1910.

Conclusions.

Tel est le bilan de l'activité du Cercle de Nantes

pendant l'année écoulée. Pour être complet, il m'eût fallu parler du banquet d'ouverture, du gâteau des rois, du vin d'honneur de clôture, des sauteries familiales, de notre belle excursion en la ville si bretonne de Châteaubriant, où nous fûmes si cordialement accueillis.

Mais c'est là en quelque sorte notre vie intime, où nous puisons à la source de cette humble et confiante camaraderie, qui est le ciment de notre belle union.

Car, ici, la tâche du Directeur est facile; le principe décentralisateur qui est la base de notre organisation, le dévouement constant de chacun des chefs de groupe, le labeur désintéressé de chacun de nos membres sont la seule raison du succès et de la marche en avant de notre Cercle.

Né au milieu des embûches, des traquenards à lui tendus par de misérables transuges, pourvu par une campagne de honneuses calomnies, notre Cercle compte aujourd'hui près de cent trente membres (non compris les étudiants).

« Me a zalc'ho. » Il a tenu, il tient, et il tiendra.

Le Directeur du Cercle :
GUÉGUEN.

Bureau :

Directeur : M. le professeur Guéguen ; vice-directeurs : MM. Lajat, professeur d'histoire de Bretagne; Delavigne, ingénieur ; secrétaire : M. J. Kergrist, professeur de langue bretonne ; secrétaire adjoint : M. Larvor ; trésorier M. le commandant Le Bihan-Pennanroz ; trésorier adjoint : M. Gonidec ; conseiller : M. Ballu.

Siège social : Salons Bardouill, rue du Bocage.
Correspondance : M. le professeur Guéguen, 36, avenue du Plessis-la-Musse, Nantes.

Rapport du Cercle Celtique de Saint-Nicolas-du-Pélem

CHER DIRECTEUR,

J'ai bien reçu votre convocation pour l'assemblée générale de la Fédération des Cercles Celtiques. Malheureusement, je suis trop prise par la préparation des fêtes de saint Guillaume à Saint-Brieuc pour pouvoir songer à une absence de quelques jours. Je le regrette bien vivement et vous prie de croire que je suis — au moins — de cœur avec vous.

Vous savez que le Cercle Celtique du Pélem essaie de fournir sa petite part de travail sur le terrain breton. Cet été, plusieurs prêtres de notre région nous ayant dit que les « pardons » de leurs paroisses déclinaient et perdaient leur note bretonne, notre chorale a répondu à leur désir en allant faire entendre dans ces paroisses des chants religieux et des chants bretons et en contribuant ainsi à « relever » les vieux pardons cornouaillais.

Des touristes séjournant dans notre coin nous ont exprimé, les semaines dernières, leur vif souhait d'entendre de la musique celtique. A leur intention nous avons improvisé, le 15 août, une Veillée Bretonne et nous avons eu la grande surprise de voir près de quatre cents auditeurs ce soir-là dans notre « Ti ar Pélem ».

Le 18 septembre, nous sommes invités à exécuter les chants du salut du Saint-Sacrement à la chapelle Saint-Guillaume de Saint-Brieuc (il va sans dire que nous mettrons au programme au moins un morceau en langue celtique) ; puis à organiser une soirée bretonne au théâtre municipal.

Le dimanche suivant, jour de clôture du VII^e Centenaire, nous devons donner un concert le matin, au kiosque des Promenades, interpréter des chants bretons au défilé historique et donner un second concert dans la soirée.

Vous voyez que la besogne ne nous manque pas. Notre troupe est d'ailleurs toujours pleine d'ardeur lorsqu'il s'agit de glorifier la Bretagne aimée. « Kele'h Keleik ar Pélem » envoie son salut fraternel aux Cercles Celtiques réunis à Redon ; et moi j'y joins avec l'expression de mes vifs regrets, l'assurance de ma meilleure sympathie en Karantez Breiz.

MARIE RIVOALLAN,
Directrice du Cercle Celtique du Pélem.

✻

La modestie de Mme Rivoallan lui a fait omettre

dans son rapport la participation apportée par le Cercle du Pélem à presque toutes les manifestations artistiques du Cercle Celtique de Rennes, notamment au grand gala du Palais d'Orsay, aux deux concerts de Radio-Rennes, aux fêtes de Saint-Mésa-le-Grand et à celles organisées par le Comité du Centenaire de Jacques Cartier à Saint-Malo.

Nous tenons, en outre, à reproduire quelques extraits d'un article écrit par Léon Le Berre (Abator) dans l'*Ouest-Eclair* du 18 février dernier, au sujet du Cercle Celtique de Saint-Nicolas-du-Pélem :

« Ce gracieux groupement s'est formé dans la pittoresque petite ville de Saint-Nicolas à l'appel de Mme Marie Rivoallan que les bardes du Gorsedd se firent un plaisir d'accueillir dans leurs rangs en août 1930. C'était la juste récompense de « Breizadiz ». Tel est le nom bardique qu'elle s'est choisi. Mme Rivoallan voulait exprimer par là qu'elle ne vit et ne respire que pour sa patrie. Cette flamme, elle l'a communiquée au groupe qui s'est formé autour d'elle depuis 1926.

Les débuts présagèrent les succès futurs. Au concours de chant des Bleun Brug, à Goisgomp, cette même année, il remportait le premier prix pour un chœur à trois voix mixtes. Quelques semaines après, fêtant une conférence du barde Y. Le Moal, il mêlait à sa chorale pour voix égales et voix mixtes, des chansons populaires aimées et s'enthousiasmait au théâtre de langue bretonne.

Le Cercle du Pélem compte maintenant à son actif une dizaine d'interprétations de nos meilleurs auteurs. Il défère à toutes les invitations qui lui sont faites. Au chant, à l'art scénique, il a joint depuis quelque temps un répertoire varié de danses bretonnes. On l'a vu en différents points de la Cornouaille et du Trégor et même du pays gallo, porter sur les sîles légères de son gay-savoir l'art musical breton, ce domaine de l'esprit et complètement particulier à l'âme Bretonne. Mme Rivoallan n'a pas craint de se faire conférencière pour exalter *La Chanson populaire en Basse-Bretagne* et mettre en lumière les « richesses de chez nous » comme elle le dit si éloquentement. Elle est, au reste, secondée par d'incontestables talents de cantatrices comme celles de Mme Medevielle et de Mlle Lucie, cette dernière titulaire de plusieurs prix de concours.

Et Abator conclut en constatant que Saint-Nicolas-du-Pélem est devenu, grâce à son Cercle, un vrai centre artistique breton.

E. B.

Rapport du Cercle Celtique de Rennes

Le Cercle de Rennes a tout lieu d'être satisfait de sa dernière saison qui a marqué un sensible accroissement du nombre de ses membres honoraires et actifs. Son activité lui a également attiré de nombreux sympathisants dans la capitale bretonne.

Nos cours de breton ont groupé un nombre inusité d'élèves, grâce à M. Kongar, éminent celtisant qui en a assumé la lourde tâche ; grâce aussi à la presse locale qui ne nous a jamais refusé sa publicité, et enfin à ceux de nos chanteurs et chanteuses de la chorale qui, ne connaissant pas leur langue, ont tenu à l'apprendre.

Notre groupe choral des « *Kanerien Breiz* », sous l'aimable direction du maître-compositeur G.-A. Collin dont la réputation dépasse les frontières bretonnes, atteint maintenant le chiffre de trentecinq exécutants qui répètent chaque semaine avec leur vénéré maître.

Notre groupe de danseurs des « *Korollerien Ruzon* », fondé et dirigé par notre trésorier, M. Eugen Cairou, est maintenant en pleine forme, grâce aux répétitions hebdomadaires organisées par ce dévoué professeur que supplée, à l'occasion, M. Jorj ar Rouz. À ces deux animateurs de l'art chorégraphique breton, nous adressons nos chaleureux remerciements.

Notre première manifestation artistique de l'année eut lieu le 25 février. Ce fut un gala de musique celtique, de théâtre breton et de danses bretonnes qui se déroula dans la grande salle d'Orsay devant une foule d'environ quatre cents spectateurs.

Aux « *Kanerien* » et « *Korollerien* » de Rennes s'étaient joints ceux de Saint-Nicolas-du-Pélem dont la directrice Mlle Mari Riyoallan est l'infatigable animatrice.

La partie concert comportait douze chœurs, dont neuf en langue bretonne.

Les « *Kanerien Breiz* » ont, pour accorder leurs efforts, la plus exaltée, des bonnes volontés ; mais la discipline leur est imposée par le technicien parfait qu'est le maître G.-A. Collin qui la met à même de réaliser tous les tours de force de l'art choral. Et les solistes furent excellents : Mlle Eostina Lucia, de Saint-Nicolas-du-Pélem, a une voix simple et exquise, fraîche aussi et colorée comme la poésie rustique.

M. Yann Kermaec est doué, non seulement du plus délicat organe de ténor, mais d'une diction impeccable.

M. André du Guerny qui débute au concert, nous révèle une superbe voix de basse chantante.

Quant à Mme Rocca-Desnos, l'ampleur de son soprano lui a permis de donner toute leur valeur à des pages de Jean Cocteau et Guy Ropartz.

La deuxième partie du programme nous réservait une innovation à Rennes. La troupe du Cercle Celtique du Pélem y interprétait une comédie bretonne, écrite en breton ; une comédie de Dia-na-Dor : *Plac'h ha Broz Verr* (La Fille à la jupe raccourcie). La psychologie est dessinée à gros traits comme sur les planches des dessinateurs populaires ; mais elle est bien amusante cette histoire de la fille qui désespérait d'aller aux noces avec une jupe trop longue et qui, par le concours de trop nombreuses sollicitudes, se trouva ridicule, le lendemain matin, dans sa robe de « chatte raccourcie », comme on dit en Haute-Bretagne.

Et puis les artistes de Saint-Nicolas-du-Pélem jouent avec sincérité et vérité.

La fête se termina par la présentation de danses bretonnes parfaitement réglées par M. Eugen Cairou ; danses chantées et danses, conduites par les pittoresques sonneurs de Gouarec, déclamaient des salves d'applaudissements.

La presse bretonne fut unanime pour constater le succès de cette manifestation. Quelques journaux et publications nous félicitèrent même d'avoir fait entendre pour la première fois en pays gallo, une pièce entièrement écrite en langue bretonne.

Le mercredi suivant, la partie concert, seule, fut diffusée par Radio-Rennes et précédée d'une conférence très documentée de Maître Collin sur la musique bretonne et celtique.

Le 19 mai, Fête nationale bretonne de la Saint-Yves, le drapeau herminé a flotté au faite du siège social ainsi qu'aux fenêtres de plusieurs membres du Cercle Celtique ; puis, le dimanche 27 mai, une messe fut célébrée en l'honneur du Saint Patron de la Bretagne dans la chapelle des Missionnaires. M. l'abbé Barbotin y prononça une remarquable allocution dans un breton impeccable dont plusieurs orateurs bretonnants pourraient s'inspirer ; les « *Kanerien Breiz* » exécutèrent un choix de cantiques, tous en langue bretonne, et Maître Collin joua, au grand orgue, plusieurs thèmes bretons. — L'après-midi se passa en forêt de Rennes où, après un succulent déjeuner, la jeunesse se livra à la joie des danses bretonnes.

À nouveau, plusieurs journaux locaux nous complimentèrent d'avoir, pour la première fois à Rennes, fait résonner des paroles bretonnes dans un édifice du culte.

Nous avions préparé, pour le 10 juin, dans une très grande salle, un concert breton pour un public bretonnant — en quartier proche de la gare, en compte plus de cinq mille. Un événement imprévu

nous empêcha de donner suite à ce projet ; mais comme nous étions engagés depuis longtemps par Radio-Rennes pour la veille, nous dûmes faire entendre ce même concert à plusieurs milliers d'auditeurs puisqu'il était relayé par quatre postes d'Etat et Radio-Colonial.

Pour donner une idée de l'ampleur du programme qui fut offert aux sans-filistes, citons les noms des éminents artistes qui y participèrent : M. François Ménez, poète et littérateur breton qui présenta les « *Kanerien Breiz* » et fit une description fleurie de la vieille Armorique ; Mlle Gait Le Bilhan-Pennaroz (barbasse Huideric ar Segale), professeur au Conservatoire de Nantes, dont le magnifique soprano émut les auditeurs invités au studio ; Mlle Eostina Lucia, délicieuse cantatrice bretonnante de Saint-Nicolas-du-Pélem ; M. Job Kergrist, ténor, de Nantes (Barz an Arvor) dont la diction bretonne fit merveille au micro ; un autre barde : Fanch Moal (Alc'houder Leon), dans ses œuvres bretonnes ; Yann Kermaec, l'excellent ténor rennais ; Mme Rocca-Desnos, soprano, de Rennes ; M. André du Guerny, basse chantante, de Rennes.

Le programme comportait, en outre, en première audition, au studio, *La Chanson du Rocher*, poésie d'Anatole Le Braz, musique du Maître G.-A. Collin dont la chorale féodale du Cercle Celtique donna une très belle exécution. Des félicitations spéciales sont dues à Mme Rocca-Desnos pour son interprétation du solo qui enrichit cette œuvre.

Tous nos remerciements aussi à notre pianiste, Mlle Moissenet, qui, avec autant de modestie que de talent, nous prête toujours son concours pour nos répétitions, concerts et auditions radiophoniques.

Et enfin, mettons au tableau d'honneur notre sympathique « *speaker* », Charles Guenne'h qui, pendant toute la saison, assumait cette tâche si délicate. Ce fut à notre première audition de Radio-Rennes qu'il prit l'initiative de traduire en breton le préambule et la peroration du concert. À cette seconde séance du 9 juin, non seulement toutes les annonces furent faites en breton et en français, mais les quelques œuvres chantées en français furent traduites en langue bretonne par notre cher « *speaker* ».

En dehors de toutes ces manifestations dues à notre seule initiative, nous avons été invités à participer, pour une très large part, à plusieurs autres fêtes.

D'abord à Saint-Méen-le-Grand où nous avons été invités par la Fédération Régionaliste de Bretagne à participer, le 14 juillet, à la première journée de son congrès. Nos chanteurs et danseurs obtinrent un gros succès au « *Caharet Breton* » ; mais la soirée, par suite d'un manque d'organisation du Comité, provo-

qua un vif mécontentement parmi tous nos artistes qui ne purent contempler le concert avant 11 heures du soir.

Le lendemain 15 juillet, la troupe du Cercle Celtique de Saint-Nicolas-du-Pélem était également invitée à participer à la seconde journée du même congrès. Elle y fut violemment apostrophée par un « *Monsieur m'a-tu vu* » qui lui reprocha à maintes reprises de chanter *Trop de breton*. Ce Monsieur fut énergiquement « remis en place » par la Directrice du Cercle du Pélem.

Tout autre fut l'accueil cordial réservé à nos Cercles de Rennes et de Saint-Nicolas-du-Pélem par le Comité des Fêtes de Jacques Cartier à Saint-Malo, le 29 juillet. Il est vrai que nous nous y sommes prodigués. Le matin : aubade de chants et de danses au marché aux légumes et sur la place de la Mairie ; l'après-midi et le soir, chœurs, solo, danses bretonnes, théâtre breton dans la grande cour moyennagène du château de la Duchesse Anne, ombragée d'arbres séculaires.

Nous tenons à remercier toutes les vedettes et les soixante exécutants qui participèrent à l'éclat de ces trois séances dont le programme était renouvelé chaque fois. D'abord, le Maître Collin et Mlle Marie Riyoallan qui se succédèrent pour la direction des chœurs ; Mme Latapi, pianiste accompagnatrice ; M. Eugen Cairou, le « meneur de jeu » de l'importante partie chorégraphique, et M. Charles Guenne'h, notre alerte « *speaker* ».

Puis M. Yves Lucia, ténor, de Saint-Nicolas-du-Pélem ; Mlle Anne-Marie Argouarc'h, contralto, de Rennes ; M. René Deshayes, ténor, lauréat du Conservatoire de Paris, de Mûr-de-Bretagne ; M. Ruellan, ténor, de Saint-Malo ; Mlle Madeleine, soprano, de Saint-Nicolas-du-Pélem ; M. Carnet, ténor, de Rennes ; Mlle Marguerite Joubaire, soprano, de Rennes ; Mlle Eostina Lucia, mezzo-soprano, de Saint-Nicolas-du-Pélem ; et M. André du Guerny, basse chantante, de Rennes.

Le public choisit qui avait peine à trouver place dans l'énorme enceinte fut émerveillé tant par la somptuosité des costumes, la perfection des chants, que beaucoup entendèrent pour la première fois, que par l'éblouissement de ces danses bretonnes si gracieuses et si variées, conduites par les excellents sons nous de Gouarec. L'enthousiasme devint alors du délire et M. Eugen Cairou peut être fier de l'énorme succès du beau groupe de danseurs qu'il a formé.

Ajoutons que le Comité des Fêtes, dirigé par MM. Tiberge et Bonnafous, avait eu la délicate attention d'inviter les deux Cercles à passer la nuit à Saint-Malo dans les meilleurs hôtels, ce qui permit à nos artistes de présenter quelques danses et chants au Casino Municipal.

Ce fut une bonne journée de propagande bretonne.

Une autre invitation, que nous avons, cette fois, dû déclinier, est celle que nous adressa l'organisateur du Fardon de la Mer, à Dinard, huit jours avant la date fixée au 25 août. D'accord avec notre Secrétaire Général, nous lui avons répondu que le délai trop court nous empêchait de convoquer nos artistes essayés dans toute la Bretagne pendant les vacances. Qu'il s'entende avec nous pour le Fardon de l'an prochain, au moins trois mois à l'avance, et nous lui donnerons toute satisfaction.

**

La dernière et la plus importante fête de la saison eut lieu à Redon, du 6 au 9 septembre, à l'occasion du XXI^e Centenaire de la fondation de la ville.

Les Kanerien et Korollerien de Rennes et de Nantes y donnèrent la note artistique bretonne exacte, et cette fusion des deux réputés Cercles Celtiques de Rennes et de Nantes fut une nouvelle occasion de manifestations non équivoques d'une vive, cordiale et réciprocque sympathie.

Tantôt sous la direction du compositeur Georges Arnoux, et tantôt conduits par la barbesse et professeur au Conservatoire de Nantes, Mlle Gait Le Bihan-Pennanroz, un maître qui vibre de toutes les parties du chant, les « Kanerien » font entendre leurs chœurs et leurs soli empruntés à tout ce qui a nom dans le folklore celtique.

Au cours de la soirée, le marquis de l'Estourbeillon regretta l'absence de Maître Collin sans qui, il manque quelque chose à une manifestation de l'art breton. On sait qu'un duel cruel le retient loin des solennités où était sa place et lui exprima ses condoléances ainsi que celles des artistes et du public.

On put également regretter l'absence de la cantatrice de Saint-Nicolas-du-Pélem, Mlle Estina Lucia, dont on n'entendit pas, hélas ! dans cette immense salle des fêtes, retentir l'Oloéto, l'appel des pères de Cornouaille.

Mlle Le Bihan-Pennanroz mit tant d'entrain dans l'exécution des chants celtiques qu'on ne s'aperçut pas trop, sans toutefois les oublier, de ces contre-temps. Les chanteurs envoyèrent majestueusement le *Solad Breizh* et, avec une joie bruyante, comme il sied, *Yannig ar Mh Micher*. Le barde Job. Kergrist est toujours émuant dans ses interprétations de mélodies et chants bretons et celtiques. Yann Kermarec, le ténor rennais, maintient son triomphe dans

la chanson populaire d'Ille-et-Vilaine et la musique galloise ; Mme Rocca-Desnos charma le public avec les chansons bretonnes de Jean Cras dont l'une fut interprétée, en duo, avec Y. Kermarec. Anne-Marie Argouarc'h, contralto, de Rennes, chanta plusieurs mélodies dont une, adaptée du vannetais, difficile à rendre par suite du déplacement de l'accent tonique. Enfin, Mlle Gait Le Bihan-Pennanroz, elle-même, conquit les plus difficiles de la précellence du « bel canto breton ».

Et nous avons eu les Korollerien des Cercles de Rennes et de Nantes, sous la direction de M. Eugen Gairou qui ont obtenu leur succès habituel, renouvelé le lendemain au théâtre de verdure du parc de Bel-Air.

**

Ces belles manifestations bretonnes reportées par Radio-Rennes eurent un grand retentissement en Bretagne et une influence sur le jugement populaire trop émissé à croire que l'on ne peut s'amuser et prendre du bon temps qu'à la mode de Paris qui nous étouffe, qui veut tout faire et tout accomplir.

Grâce au marquis de l'Estourbeillon, le vieux maître infatigable des franchises bretonnes, il a été démontré que la Bretagne savait être à la hauteur quand elle n'a ni honte ni défiance d'elle-même.

Il faut aussi savoir gré à Redon d'avoir offert cette fastueuse leçon d'histoire. La préparation et la mise au point d'un tel cortège et de telles fêtes suppose bien des dévouements infatigables, bien des compétences.

Nous félicitons tous les organisateurs et nous les assurons non seulement du plaisir mais du bien qu'ils ont fait à tous ceux que la réputation, le bon accueil de la ville de Redon, avait attiré là-bas pour voir, avec Nominoé et saint Convoion, la bonne Duchesse Anne dont le char rustique était traîné par six bœufs blancs ainsi que le voyait la tradition.

**

Voici une saison bien remplie ; puisse le Cercle Celtique de Rennes poursuivre, l'an prochain, avec la même ardeur son œuvre bretonne et celtique.

Eugen BEONTER,
Directeur du Cercle Celtique de Rennes.

Rapport du Cercle Celtique de Quimper

De fondation toute récente, ce Cercle a déjà donné de nombreuses preuves d'activité. Il a donné sa « première » au théâtre municipal de Quimper, le 14 août dernier, lors de la réception des touristes gallois. Bien que préparé hâtivement, en huit jours à peine, le programme que nous avons présenté a été chaleureusement accueilli aussi bien par nos hôtes gallois que par ceux de nos compatriotes qui assistaient à la fête ; les organisateurs sont venus nous féliciter à l'issue de la séance et nous ont même offert une délicieuse collation... Nous avons tout d'abord aidé le barde Gueff pour les refrains de *Gwir Vretoned* et de *Vo si bihan*. Le refrain de ce dernier chant, donné à deux voix, fut bissé.

La seconde partie du programme comportait des danses. Nos Korollerien ont exécuté une gavotte de Pont-Aven, un jabadao et bal à deux qui furent très ovationnés. La soirée prit fin un peu brusquement, après une heure de spectacle à peine, car nous étions en retard, paraît-il ; mais avant de se séparer, Bretons et Gallois chantèrent une dernière fois à l'unisson, dans leur langue respective, le *Bro Gor ma Zalon*... M. le Préfet et M. le Maire assistaient à la « *Norvezintag Brezonek* ».

La « première » du Cercle laisse donc augurer de belles soirées bretonnes.

Nous tenons à remercier et féliciter les organisateurs de cette belle fête particulièrement réussie : M. Fabre, M. Morvan et M. Marc Le Berre qui n'ont rien négligé pour qu'elle ait un caractère vraiment breton, digne de nos hôtes les Gallois.

Le lendemain de la réception des touristes gallois, la troupe des Kanerien et des Korollerien du Cercle

se rendait à Rumengol pour une figuration dans un film de Epstein, sur la Bretagne : *Le Chant de la Strine*. Tout notre ami Fanch Gourvil est l'imprésario. Le jour suivant, 16 août, nous nous sommes rendus, pour le même film, à Rumengol, où l'une des principales artistes nous a déclaré qu'elle désirait de tout cœur appartenir à notre jeune société. Cette charmante étoile est, réjouissez-vous, aussi bretonne que vous et moi ; elle porte fièrement le costume national et parle breton couramment.

A mentionner aussi la sortie de la section « *Sveol* » du Cercle, le dimanche 12 août à Teligue ; dans une brillante improvisation à l'Hôtel du Boz d'Ya, devant une centaine de touristes, nous fîmes applaudir la Bretagne, ses chants et ses danses. Les auditeurs, enthousiasmés, réclamèrent jusqu'à quatre fois *An Alarc'h* et *Perag Gortoz, Pâted*.

Le dimanche 26 août, les « *Sparjelled* », ou scouts bretons, ont campé sur la dune, à Sainte-Anne-la-Palud. A nouveau ils se sont fait entendre dans leur répertoire exclusivement de langue bretonne... Cornouaillais, Leonarés et Trégorrois s'empresèrent autour de nous, ne ménageant pas leurs applaudissements.

Le dimanche 9 septembre, nouvelle sortie des « *Sparjelled* » à Penmarc'h. Gros succès de la troupe près des marins-pêcheurs.

Ges différentes manifestations de notre Cercle, encore jeune mais plein de vitalité, promettent pour l'avenir un plein succès.

Gwilherm GUEFFES,
Fondateur du Cercle Celtique de Quimper.

Conférence du Maître Georges Arnoux sur les Conditions du Répertoire Musical Breton

Enfin se dessine un résultat tangible, récompense de tant d'efforts divers au service de la musique bretonne. Le goût de cette musique se répand, se renouvelle et s'assure. Enfin après tant d'espoirs qu'on pouvait ne croire que chimères, se lève une réalité.

Tout mouvement connaît à son origine un flétement, rançon de l'ignorance humaine. On sait ce que l'on veut, on ne sait pas toujours comment l'atteindre. Il faut que le purgatoire de l'expérience ait passé par là. Nous n'en sommes pas à la solution — y est-on jamais ? — mais aux conditions du problème, et c'est déjà beaucoup. Ce sont elles que je vais essayer de vous exposer.

Je parlerai avec franchise car la vérité est un hommage que l'on doit à ceux qu'on estime. Sachons nous regarder sans indulgence ; la connaissance d'une talibesse est une force pour une race forte.

Bien souvent dans nos sociétés bretonnes la parole est abondante et l'action insuffisante. L'organisation laisse à désirer aussi bien à l'intérieur que pour les relations extérieures, surtout l'organisation dans les petites choses, si nécessaires cependant : « *Angustin per angustin* ». Et ce qui nous empoisonne, il faut bien le dire, c'est la critique. Cette critique, fine je veux bien, juste j'y consens, pas toujours bienveillante, a si souvent découragé les meilleurs d'entre nous. Or il ne devrait y avoir qu'une critique, la critique constructive : celle qui ne démolit pas sans avoir déjà en tête la maison nouvelle qui remplacera l'ancienne.

Sachons n'être pas jaloux du succès des autres, que ce nous soit simplement une leçon. Cherchons, comme dit La Tour du Pin, ce qui unit et non ce qui divise ; écoutons la noble voix de mon maître, Vincent d'Indy : « Soyez des émules, jamais des rivaux. »

Je diviserai mon exposé en deux parties principales : côté création, côté exécution, réunies, en conclusion, par ce que l'on demande à l'autre de lui fournir : le répertoire.

Côté création.

Point douloureux, sujet complexe que j'avoue ne pouvoir encore comprendre, donc expliquer, dans toute son ampleur, et que je caractériserai d'une phrase : divorce du pays breton et de son être.

Pourquoi les meilleurs d'entre les fils de Bretagne semblent-ils oublier, parfois rougir de leur origine, ou, au minimum, se contentent-ils de laisser tomber du haut de leur grandeur des paroles académiques et lointaines.

Cet abandon, ce reniement, cette démission a une grave, une très grave conséquence, c'est qu'un mouvement comme le nôtre restera toujours de ce fait frappé de primarité, l'emploi à dessein est horrible mot pour exprimer une lamentable chose. On ne saurait trop insister sur cette défaillance capitale.

En conséquence, que de musiques mal fertiles, de chanteurs maladroitement, malsonnants, d'accompagnements enfantins, de faux accents, de contre-sens, de vers miellonnants... et de fautes d'orthographe. Veuillez excuser ma vivacité mais ma conscience d'artiste a trop souffert de toutes les horreurs qui sont passées entre mes mains.

Certes, les compositeurs bretons — je parle des maîtres — se servent dans leurs œuvres de thèmes de leur pays ou même simplement par leur style lui rendent un juste hommage ; mais que ne descendent-ils de leur tour d'ivoire, manches retroussées, prêts à d'humbles labeurs, allant à leur peuple, encourageant, conduisant les efforts si méritoires de modestes prêtres, instituteurs, amateurs qui s'efforcent avec peu de moyens de créer, de diriger des chorales dans leurs cités et dont la bonne volonté — hélas ! plus grande que le talent — n'hésite pas à tracer si mal ouillées qu'elle soit, le sillon utile. A eux notre affection, plus même, notre respect.

Quand il nous arrive de discuter à ce propos avec quelque maître breton, on nous répond — car il faut que chacun ait la parole dans ce procès — « La Bretagne nous ignore. On ne nous aime pas. On ne fait rien pour nous, pour nous faire connaître. On ne joue pas, on ne chante pas notre musique. »

Certes, nul n'est prophète en son pays, mais c'est là tourner en rond si l'on attend à qui commencera. Si chacun reste sur sa position on n'en sortira pas. Et nous pourrions établir en ce qui nous concerne (nous, sociétés bretonnes), un système de liaison car il est vrai que souvent ces maîtres nous ignorent, ne savent au juste de quoi il s'agit, craignent quelque « binosierie » ou autre fadeur. Et, si nous parlons un langage commercial qui cadre bien avec notre époque, ils ne voient pas qu'il y aurait là pour eux un « débouché », une clientèle.

Côté exécution.

Ici on peut dire que nous sommes sur la bonne voie. Si cela continue ainsi, nos maîtres, ne pourront plus prétendre qu'ils ne trouvent pas d'exécutants à la hauteur de leur talent.

Si la guerre a porté un rude coup à l'élan musical

de nos sociétés, de nouveau le mouvement reprend sa marche en avant. Les cités engourdis se réveillent ; enfin on comprend.

En écoutant de ces chorales j'ai constaté que leur défaut principal est surtout dans l'absence de chefs véritables. Loin de moi l'intention de critiquer les braves gens — et les gens braves — dont j'ai fait plus haut l'éloge, mais il faut bien dire qu'ils ne savent pas diriger un ensemble ; pour la bonne raison qu'un ne le leur a jamais appris. Comment former une école de chefs, est une des conditions difficiles mais nécessaires du problème exposé ici.

Et que chanteraient ces chorales, qu'est le répertoire breton ?

Certes il existe, mais si restreint que déjà des signes d'épuisement se manifestent ; bientôt nos tiroirs seront vides, obsédante préoccupation. Dans ce que nous avons, que de musiques maladroitement, ou plates, inutilement difficiles, mal adaptées à leur objet. Ne manquons pas cependant de rendre un hommage mérité à l'activité réalisatrice des « Bleun Brug » avec leurs concours, leurs prix d'encouragement, leurs publications.

Ces publications qui forment actuellement le fond principal de tout groupe vocal breton ne répondent pas néanmoins à ce que nous voudrions car, destinées à des concoures, elles nous offrent des difficultés spéciales qui ne sauraient former le pain quotidien du chant populaire.

De plus leur niveau pas assez finement musical — d'une écriture souvent hésitante — ne convient pas, par exemple, à une chorale de la valeur de celle de Saint-Martin de Brest qui se trouve dans cette situation bizarre et caractéristique, qu'excellent groupe breton, elle ne peut pratiquement pas chanter de musique bretonne.

En fait que demandons-nous ?

Pour le répertoire populaire destiné à public étendu, on recueille des chants des provinces bretonnes. Chants qui représentent en quantité un chiffre respectable mais non intépuisable. Musicalement parlant la qualité ne vaut pas la quantité et c'est normal ; s'il en est de remarquables, combien sont quelconques et même médiocres. Des déformations inévitables les défigurent, des confusions, des affaiblissements. Ce choix, cette résévation nécessaires, cette résurrection, ne sont-ils pas l'œuvre tout indiquée des maîtres bretons — je pense surtout aux jeunes — et qui devraient même, non seulement créer, mais recréer, dans les limites du genre. Un don de créateur vaut là beaucoup plus que celui de chartiste.

Ce travail ne peut être accompli par les seuls musiciens, car il existe un côté littéraire beaucoup plus malade encore. Certains chants sont trop longs, d'un intérêt quelconque, ou encore en mauvais bre-

ton. Nous devons atteindre un public étendu qu'une longue histoire patoisante pour vieillies bretonnes pendant les « miziou du » n'intéressera pas.

Là aussi est nécessaire un travail de créateur ; ceux qui prétendent respecter l'œuvre populaire comme on respecte une symphonie de Beethoven ou une tragédie de Racine me semblent errer totalement. Certes, sur une tradition solide il faut du goût et du tact ; permettez-moi de croire que nos maîtres bretons ne manquent ni de l'un ni de l'autre.

De cette matière, de ces humides mélodies, écrites d'abord pour nos salottes populaires (ou réécrites), doit sortir la facture chorale, et j'ai dit plus haut l'insignifiance de nos groupements sur la pauvreté, l'exiguïté de ce qu'on leur offre actuellement.

Puis, en évoluant dans la hiérarchie du genre, après les formes simples les formes plus élevées, plus raffinées, les variations ornementales, les développements, les paraphrases... les autres enfin purement originales de nos maîtres.

Ici, évidemment, la matière ne manque pas, c'est plutôt le public qui renâche devant des musiques qu'il trouve trop savantes. Mais c'est à nous de former justement son goût, alors que trop souvent nous nous contentons de lui offrir, sans transition, de simples chansons pour banquets. On dit que les Bretons ne sont pas musiciens, cela reste à prouver. Faisons avant tout jugement sur son éducation.

Qu'on excuse cet exposé un peu découragé et d'ailleurs sans prétention, alors que ce sujet mériterait un développement plus serré, plus technique, mais qui risquerait de fatiguer auditeurs ou lecteurs.

Concluons donc. Tout ce que je viens de dire se résume d'un mot : *Eparpillement*. Nos maîtres sont au loin, nos groupements s'ignorent ou se jalourent. Répondons par l'idée contraire : *Concentration*.

En réalité, notre mouvement représente une source respectable d'efforts, mais sans liaison, sans résultante, et par cela même, si nous n'y veillons, sans avenir.

Pour quelques matériaux complets en soi et de valeur éprouvée, combien d'œuvres remarquables mais incomplètes qui n'ont pas encore donné tout ce qu'elles doivent donner parce qu'il faut les compléter et que personne songe à le faire.

Des recueils de Loëz Herrien, de Duhamel... quel parti avons-nous tiré ?

Il fallait le labeur modeste, pourtant si effacé de notre ami Hervé Le Menn pour révéler au Penquern que le vous révèle peut-être ?

Il faut donc trouver, il faut donc construire l'œuvre qui unira, qui réunira en dépassant les individus ces efforts épars. Je ne vois qu'une solution : un Conservatoire de musique bretonne. Ne vous effrayez pas de ce mot qui ne doit pas évoquer en vous un

monument officiel et ennuyeux, mais seulement suggérer l'idée de conserver.

Et d'abord, à la base, une bibliothèque formée de ce que l'on pourrait trouver dans le passé se complétant au fur et à mesure des œuvres du présent et de l'avenir.

Il faut que tous les bons ouvriers, connus et le plus souvent inconnus, sachent que leur effort ne restera pas vain, que le fruit en sera conservé, que tel qui s'est spécialisé dans les chants de marin, ou tel dans les airs de biniou (fai des exemples en fête) comprenne que son travail lui survivra, qu'on l'aidera à le mener à bon port, à le faire connaître.

Qu'on n'oblige pas un compositeur en veine de composition populaire à courir les campagnes un crayon à la main, hésitant entre des versions incertaines, alors qu'une bibliothèque spécialisée lui fournirait facilement la possibilité de confrontations, évitant ainsi des courses inutiles. Etant entendu que la propriété artistique serait respectée.

Et, comme corollaire à cette bibliothèque, nous ajouterons l'indispensable phonographe en élargissant une discographie encore si balbutiante et maladroite.

Mon rôle pour l'instant n'est que de souhaiter une telle organisation, sans quoi nous ne parviendrions à rien de propre ni de durable, sans quoi nous risquons la voie de garage.

Où et comment trouver un centre de cristallisation des bonnes volontés? Sur un organisme neuf? Étendre le rayonnement d'une organisation existante? Que chacun y réfléchisse.

Ce projet serait peut-être plus facile à réaliser matériellement qu'il n'apparaît tout d'abord. Voyez l'exemple méritoire et déjà probant de notre ami

Le Menn et sa K. A. V., son conservatoire de binions. Sachons seulement avoir initialement des vues raisonnables et limitées; modeste début, grande ambition doit être notre principe.

Les ennuis qui se présenteront seront plus probablement d'ordre psychologique que matériel. Demandez à des Bretons de se dévouer, il y aura foule; demandez à des Bretons de s'unir...

Ce qui est plus grave encore pour les Bretons, c'est leur manque de confiance en soi, manque de confiance en la valeur de leur destinée. Combien de fois, discutant avec des amis bretons, les ai-je sentis réticents, timorés, timides en quelque sorte.

Si nous songeons à nos maîtres bretons et — Ey reviens — à l'abandon dans lequel ils nous laissent, sachons aussi être justes, reconnaissons les terribles nécessités matérielles d'une époque et d'un régime si cruels aux arts, reconnaissons l'inévitable attraction parisienne qui prive nos provinces de leurs meilleurs cerveaux par ce que l'on a appauvri sans profit l'activité intellectuelle régionale, reconnaissons que nos élites ne peuvent plus vivre honnêtement dans leurs pelles patries.

Mais si, des faits, on remonte aux causes réelles, si, du particulier, on va au général, si, d'une simple discussion académique, on étend le débat vers des horizons plus larges, si l'on cherche la cause essentielle des déficiences, on arrive à cette conclusion, un peu inattendue je veux bien car elle ne semble pas dans l'ambiance immédiate de notre sujet, conclusion que chacun interprétera dans le sens qui lui plaira, c'est que le remède véritable est: « politique d'abord ».

Georges ANNOUX,
Brignogan, le 15 septembre 1934.

Rapport de "La Nation de Bretagne" (Association des Etudiants Bretons d'Angers)

Mon cher Directeur,

Je reçois à l'instant, par l'intermédiaire de mon ami Lomik Savina, président honoraire de « La Nation de Bretagne », votre lettre du 29 août.

Malgré mon profond désir, il me sera impossible d'assister moi-même à votre assemblée générale du 8 septembre — et très difficile, je le crains, d'y envoyer un délégué mandaté. Cependant, je suis très heureux, cher Compatriote, de vous adresser un rapport sur l'action de notre groupement d'Etudiants bretons à Angers durant ces deux dernières années qui ont vu l'éclosion de la revue *La Nation de Bretagne*.

1932... la prospérité... Après treize ans d'existence, après la résurrection de Jean Cornic en 1919; après Boilat, Dowling, l'abbé Berthou; après le zèle infatigable, l'intense effort de René Peyron; après Farlan, Vicaire, Degout, notre ami Lomik Savina, qui débutait en médecine, a fait de *La Nation* un groupement florissant. Un an et quelques mois de présidence ont suffi. Tout s'étend, les petites séances privées s'amplifient; une étroite collaboration avec M. l'abbé Le Tiec, aumônier des Bretons d'Angers, a étendu notre influence sur toute la colonie bretonne. C'est l'apogée; et pourtant ce n'était pas tout, car, à la fin de novembre, paraissait le premier numéro de notre revue: *La Nation de Bretagne*. Nous n'avons pas à revenir sur son succès, elle fut accueillie avec enthousiasme. Son but: servir de lien entre étudiants bretons, anciens et nouveaux, est largement atteint, et Savina peut être fier de son œuvre. Toute son âme ardemment bretonne s'y manifestait. La petite revue reflète, miroir fidèle, la vie et les aspirations de la Nation; il fallait s'y donner tout entier. Lomik n'a pas hésité.

Et dès lors a commencé une nouvelle existence. Nous avions un but précis; il fallait que vive la revue, et pour cela la vie de notre groupement, toujours dirigé par Savina, devient intense. Après quelques séances, dont une consacrée à la fête de M. l'Aumônier, c'est Mer Grey, recteur de l'Université, qui nous fait l'honneur de présider la séance solennelle d'ouverture le 19 décembre. Tous les lundis, se succèdent conférences et conférences; il faut que l'on sache ce qu'est la Bretagne, son histoire, sa langue, sa littérature et ses beautés; il faut que les étudiants bretons connaissent les grands faits qui ont régi l'existence de leur pays, leurs écrivains de langue bretonne et de langue française, leurs savants, et c'est là le vaste but vers lequel tend presque entièrement l'activité intérieure

de *La Nation*. Et l'on a entendu Du Pasquier nous parler de Laënnec, médecin et lettré breton; Savina, dans: « La Chanson chez Botrel ». Tous tiennent à célébrer la gloire de notre pays; le sentiment breton est si fort chez les étudiants bretons que tous les lundis les applaudissements crépitent. Quilain parle de « L'Aviateur J. Le Ritz »; le 6 février, le H. P. Tanguy captive son auditoire en l'entretenant du « Sens pratique chez les Bretons »; le 13 février, H. Péron donne « La Fontenelle, bandit de Carnouaille »; le 20, notre secrétaire Orvoen parle de « Charles Le Goffic et son œuvre »; le 6 mars, Du Pasquier étudie à fond « Frédéric Le Guyader »; le 19 mars, Pierre Lelant révèle à nos amis « Tristan Corbière et les Amours Jaunes »; le 28 mars, J. Poulligon nous conte l'aventureuse existence de « Georges Cadoudal »; le 1^{er} mai, Savina révèle à de nombreux auditeurs le barde « Bleimor » (J.-P. Calloch); le 8 mai, Le Gall insiste sur le point d'histoire des « 132 négociants nantais ». (Lire à ce sujet le livre d'Emile Gabory, archivist de la Loire-Inférieure: « Les Bourgeois dans la tempête », édité par la Librairie Académique Perrin.)

Le 29 mai, séance de clôture, tous les étudiants sont venus entendre le docteur Nédélec dans « Nos vieilles chansons bretonnes ».

Le but primordial de *La Nation de Bretagne*: réunir les étudiants bretons d'Angers en un groupe homogène est atteint. Des amitiés se créent, des liens se resserrent entre eux; ils apprennent à se connaître, à connaître et aimer leur patrie; le sentiment breton se réveille ou se forme. Savina, avec sa revue, a permis que l'influence de cette union se propage, s'étende aux membres honoraires, aux bienfaiteurs, aux anciens étudiants, aux futurs universitaires. Les liens ne se brisent plus, même après avoir quitté Angers, un léger bulletin, discret et plaisant, fait le trait d'union, assure et assurera la continuité de la marche à suivre.

A l'intérieur, donc, tout est bien; mais faut-il continuer à vivre replié sur soi-même? Non! *La Nation* est active, ne craint pas la besogne, et elle le montre. L'élite de la jeunesse bretonne se doit d'indiquer le chemin à la colonie bretonne d'Angers; elle vient en aide à M. Le Tiec, aumônier; tous les dimanches elle est fidèle au rendez-vous de la messe de 9 heures, et elle chante des cantiques bretons; le jeudi, c'est au patronage. Les grandes cérémonies religieuses voient toujours un regain de ferveur: le Pardon des Martyrs, le Pardon de Saint-Yves et la procession de la Fête-Dieu sont les trois sommets, et sont célébrées avec

font l'éclat possible. La traditionnelle séance récréative, impatientement attendue, est devenue la principale fête de la grande famille bretonne d'Angers groupée autour de son aumônier et de *La Nation*.

Les vacances ont passé et novembre est revenu. Notre revue, organe essentiel maintenant, a doublé de volume et est accueillie par un concert d'éloges. Les illustrations de Kerhor rallient tous les suffrages des connaisseurs. La rédaction s'est élargie : Mgr Gry, MM. Jacques Levron, Camille Le Mercier d'Ern, Keruzec, Cornic, Lomik, le Grand Druide Taldir, Tad-Kunv et André Savignon l'ont enrichie de leurs textes variés. Des lettres de félicitations arrivent de tous côtés, montrant que Savina s'est le bon chemin. A nous de le suivre désormais, après sa démission, car il vient de démissionner. Le 8 janvier, Pierre Lelant est élu président. Son avance est facile dans le chemin tracé; il n'a qu'à le suivre. Quarante-six membres actifs, le double de membres honoraires et un grand nombre de sympathisants encouragent les efforts poursuivis.

A l'intérieur doit régner la vie de famille; une petite réjouissance s'ajoutera aux autres; la Galette des Rois entre dans la coutume après la fête de M. l'Aumônier.

Le 15 janvier, reprise du cycle des conférences. Le Chevallier nous parle de « Fougères »; la semaine suivante, notre président honoraire Lomik Savina vient réclamer ardemment « L'enseignement du breton et de l'histoire de Bretagne dans les établissements secondaires », et est vigoureusement applaudi; le 29, H. Martin nous enchante par le poétique récit d'un voyage « De l'Aulne à l'Odé »; le 5 février : « Le Goffic, le Poète », par Orvoën; le 26 : « René Mader, nabab aux Indes », par l'abbé Le Paul; les 12 et 19 mars : « Ame et Poésie bretonnes », par Lelant. Après les vacances de Pâques, deux conférences furent encore données par Th. Le Goffic : « L'émigration bretonne en Armorique », le 14 mai, et enfin « Conille », le 28 mai.

Comme tous les soirs, la *Nation de Bretagne* n'est pas restée inactive cette année, en ses réunions du lundi. Dix-huit soirées rassemblèrent tous nos amis durant les mois scolaires, 18 réunions pleines d'entraîn, de gaieté et instructives sur notre pays. Une atmosphère essentiellement bretonne a raffermi ou réveillée chez nous le sentiment breton, résultat appréciable entre tous. Et pour ne citer qu'un cas : moi-même qui suis président depuis janvier, je puis bien affirmer que je ne dois la naissance de mes sentiments très bretons qu'à ces soirées vraiment bretonnes qui m'ont mis dans la voie où, peu à peu, je me « rebretonnise ».

Mais, répétitions-le, nous n'avons pas borné à notre exhibillon. Les quelques colonnes qui vont suivre rela-

tent aussi exactement que possible l'activité extérieure de notre groupe.

Activité de *La Nation de Bretagne* à Angers :
Pardon des Martyrs 6 mai 1934
Séance récréative 13 mai —
Pardon de Saint-Yves 20 mai —

Il semblait que le groupement de nos étudiants bretons d'Angers se fut assoupi depuis janvier, peut-être sur les lauriers que lui avait valu sa belle Revue. Heureusement, il n'en était rien, et ils viennent de nous montrer par une magistrale et triple sonnerie de « Korn boud » que, si leur activité s'était un tant soit peu ralentie, ce ralentissement n'avait lui-même pour cause que la préparation d'une magnifique reprise.

« Etrange oisiveté, mais pleine de pouvoir ». Le 4 mai, le nouveau président Lelant lançait à ses compatriotes une pressante invitation, il fallait, en effet, célébrer avec toute la pompe possible, le 6 mai, le grand Pardon annuel des Martyrs. Jamais invitation ne fut mieux accueillie et c'est une foule énorme qui, par un temps splendide, s'est, toute la journée, pressée dans la chapelle — comble comme elle ne le fut jamais — débordant dans la cour et s'éparpillant jusque sur les prairies avoisinantes. Sous la direction de l'abbé Le Tiec, les étudiants bretons et les jeunes filles, arrivés très tôt, chantèrent, accompagnés à l'harmonium par l'abbé Gouzien — et pendant que se déroulait la messe — les plus beaux cantiques bretons en l'honneur de la Vierge. L'abbé Lonarn, étudiant à l'Université, était chargé du sermon. Dans un breton pur et nuancé, sans emphase, il s'inspira de la vie de Marie pour demander à tous les Bretons en exil de ne pas faillir à leur foi. Sans amour-propre, sans faux respect humain, avec le courage d'aller dans vos églises adorer votre Créateur; priez d'exemple et, dans le vieux Anjou, réveillez la foi pour laquelle sont morts les Martyrs. — Après la messe, banquet traditionnel de *La Nation de Bretagne*; mais, tout doucement, l'heure des vêpres approche... Des autocars de fidèles et de curieux arrivent sans arrêt; la foule s'engouffre toujours, si bien que la procession qui suivait les vêpres — chantées sur le ton des Pardons — devient une véritable apothéose, sous les verts ombrages, entre deux haies de visages fervents. Le triomphe fut complet, dans une atmosphère bien bretonne, et, lorsque vers 5 heures s'acheva le salut, c'est une foule recueillie et émue qui s'élevait lentement vers la ville.

Chaque chose en son temps; si le Breton aime les beaux offices, il aime également s'amuser, aussi ne faut-il pas s'étonner si, le dimanche suivant 13 mai, la vaste cour, où sous les marronniers, les étudiants de *La Nation de Bretagne* donnent leur annuelle

séance récréative, est archi-pleine. Les souvenirs de l'an passé, l'attrait des annonces amené au théâtre de verdure la foule des grands jours. On manque de sièges... Au lever du rideau, la moitié des spectateurs est debout, à leur grand dam d'ailleurs, car on est moins à son aise pour rire; et les Savina, Pérec, Guivare'h, Boulanger, Daniel et Lelant interprètent, avec un comique irrésistible, la bouffonnerie d'un acte inscrit au programme. Gros succès... Grand succès aussi, après l'entr'acte, pour une série de chansons et monologues en breton et en français, tour à tour hilarants ou poignants. Le Président honoraire de la N. B. est un artiste et quelques-unes de ses interprétations sont toujours redemandées : « Chanson du Eudre », « Ballade sur l'Espérance », etc. Pendant ce temps, le président co-fondateur Lelant écoule, enjoleur, les quelque 200 billets de tombola restant; puis le tirage commence. A chaque numéro, c'est un frisson de fièvre; Miss Fortune passe, repasse, s'envole; des lots splendides s'éparpillent. Un peu avant 7 heures, tout est terminé et c'est par un *Bro Goz ma Zadoz* enthousiaste, repris en chœur par toute l'assistance, que les étudiants concurrent cette fête qui restera dans toutes les mémoires comme l'une des plus réussies et des plus belles; la vraie fête de la grande famille des Bretons d'Angers, présidée par le bon abbé Le Tiec.

C'est sous les auspices du même et de *La Nation de Bretagne*, que, le 20 mai, fut célébré en l'église de la Madeleine le Pardon de Saint-Yves, patron des Bretons, des étudiants et des avocats. Tous ceux qui avaient assisté, le 6, au Pardon des Martyrs, le 13, à la séance récréative, ont encore tenu à manifester aux étudiants, par leur présence nombreuse, la profonde sympathie qu'ils leur inspirent. Un suisse imposant, une nuée d'enfants de chœur, de pieux cantiques bretons en l'honneur de saint Yves et de sainte Anne, le concours gracieux prêté par M. Guillon, organiste, et les jeunes filles du Patronage Breton, tout cela rehaussa encore l'éclat de cette belle solennité.

M. l'abbé Million, professeur à l'Université, monte en chaire, après le prône de M. l'Aumônier. En un panegyrique ardent, il déplore la vie, entièrement consacrée à la charité et à la justice, de notre Saint Patron, et, s'adressant plus particulièrement aux étudiants, dans un élan d'éloquence, il les exhorte à pratiquer le mieux possible deux vertus que saint Yves a portées au plus haut degré, tant qu'il fut sur la terre l'Avocat des Pauvres : l'abnégation de soi et la fidélité au Devoir.

Après la cérémonie, au grand banquet réuni aux Caves Saint-Aubin les fidèles de *La Nation de Bretagne*. Plein d'entrain et de gaieté, il se déroula, selon les convenances, sous la direction bienveillante des deux présidents, l'actif Lelant et l'honoraire Savina. Après la minute de silence observée avec

recueillement par tous les assistants, au milieu du repas (modeste hommage rendu à la mémoire de notre camarade Pérec qui vient de perdre son frère, à la douleur aussi des malheureux parents), les présidents donnèrent libre cours aux chansons, les présidents donnèrent libre cours à admirer tour à tour : Savina, dans « Va zi liban » et « An Hirvoudou »; Orvoën, dans « Les Gars de Lomigné » et « Le Voyageur de Brimborion »; Martin, dans « Peandik » et « La Pampolaise »; Perrot, dans « Dale'h souj o Breiz-izel » et « Ar Binton »; Rion, Le Chevallier, etc. Un *Bro Goz ma Zadoz* vibrant d'enthousiasme, tel sans doute que jamais murs angevins n'en ont entendu, termina ce festin unique dans les annales du pays. Une promenade à travers la campagne permit d'achever gaiement cette journée tout à l'honneur des Etudiants Bretons.

Les examens maintenant approchent; la *Nation de Bretagne* va reprendre son calme jusqu'aux vacances qui lui permettront de présenter, en novembre, une revue toujours plus soignée et plus attrayante — Honneur à ceux d'Angers! Une association d'Etudiants bretons vient de se fonder à Paris; elle compte parmi ses membres nombre de ceux-là. Qu'elle marche sur les traces de son aînée, qu'elle tente à l'égal, de faire mieux même et ce sera vraiment très beau.

Nous pouvons ajouter à cet acte de participation très active apportée aux jeunes filles par la Fête des Patronages Bretons et le secours apporté aux Bretons pauvres, grâce à la tombola.

La ne s'arrêtera pas, croyons-nous, le mouvement entrepris par *La Nation de Bretagne*: Créer une patrie bretonne aux Etudiants bretons d'Angers; Rapprocher les liens entre eux; Unir les générations successives; Conserver ou ramener à la Bretagne ses éléments jeunes et actifs, son élite; Soutenir les Bretons émigrés et prêcher d'exemple devant eux; Aider l'émancipation dans sa tâche si souvent difficile. En somme, garder les Bretons à la Bretagne en la leur faisant connaître et aimer. Le moyen : la foi, une ardeur inébranlable et la conviction absolue que la réussite se trouve au bout des efforts entrepris.

Voilà, mon cher Compatriote, tout ce que je puis vous dire pendant le peu de temps dont je dispose. Pardonnez-moi si je me suis mal exprimé et croyez bien que *La Nation de Bretagne*, même si, quelque fois, elle se trompe un peu, aimera toujours ardemment sa Bretagne.

Gabriel le gildon e karantez Breiz.
Pierre LELANT,
Président de *La Nation de Bretagne*.

Rapport sur l'activité du Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques

(Groupement des Etudiants Bretons à Paris)
présenté à l'Assemblée générale de la Fédération
des Cercles Celtiques, à Reton, le 6 septembre 1934.

Le Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques a été fondé au mois de février 1934 par quelques étudiants bretons désireux de combler cette lacune : la non existence d'une association s'adressant spécialement aux jeunes gens de notre pays que la nécessité de poursuivre leurs études a conduit à Paris. Aussi, le centre du Cercle des Etudiants bretons a-t-il été et reste-t-il la « Cité Universitaire » où les rapprochements sont plus fréquents et les facilités de réunion plus grandes. La Cité Universitaire offrait en outre la possibilité de ne pas limiter l'entrée du Cercle aux seuls Bretons, mais de l'étendre aussi aux étudiants originaires des pays celtiques : Gallois, Ecossais, Irlandais qui ne peuvent manquer de s'y rendre au cours d'un séjour à Paris. Les dirigeants du Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques ont pensé, en effet, que le contact entre étudiants de même race ne pourrait être que profitable à tous les membres du Cercle, en leur fournissant l'occasion de se mieux connaître et de renouer les liens traditionnels qui les unissaient jadis.

Ouvert aux étudiants bretons et celtiques, le Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques, en dehors d'un but purement pratique, qui est de réunir les étudiants bretons dans un esprit amical et de solidarité et de leur faciliter dans la mesure du possible leurs études respectives, a pour but essentiel l'étude de toutes les questions qui intéressent la Bretagne et la Celtie. Il ne faut pas oublier en effet que beaucoup de nos compatriotes ignorent à peu près tout de la Bretagne, puisque l'étude des questions intéressant notre pays est systématiquement et volontairement exclue des programmes scolaires, aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans les enseignements secondaire et primaire. Or, nos camarades étudiants, dont la plupart sont destinés dans l'avenir à retourner en Bretagne, auront, par leur situation, une influence certaine sur la masse du peuple breton dont ils sont appelés à former les cadres futurs. Il importe donc que ces cadres soient instruits de toutes les questions qui concernent la Bretagne. Ils ne pourront innover à bien leur tâche de demain sans connaître le patrimoine intellectuel et spirituel de la nation bretonne, sans avoir touché du doigt les intérêts matériels et moraux qui sont propres à la Bretagne et qui sont presque toujours négligés.

Le Cercle des Etudiants Bretons s'est donc pro-

posé, en dehors de toute idée politique et de toute querelle partisane dont il demeure résolument éloigné, un but purement objectif : l'étude de toutes les questions historiques, linguistiques, artistiques, économiques et sociales concernant la Bretagne.

Une ou deux fois par mois, des séances d'études se tiennent à la Cité Universitaire, Fondation Deutsch, 37, boulevard Jourdan. Au cours de ces séances, il est procédé à un ou deux exposés faits par des étudiants membres du Cercle ou par des personnalités du dehors. A la suite de chaque exposé une discussion générale est ouverte entre tous les membres présents : elle permet de confronter les points de vue différents et d'apporter des éclaircissements complémentaires sur le sujet traité. Chacun de ceux qui interviennent garde la responsabilité de leurs paroles, le Cercle se refusant à prendre parti dans toutes questions et ne voulant pas sortir de l'objectivité qu'il s'est imposée.

C'est ainsi que cette année les sujets suivants ont été traités et discutés en séance d'études :

Dans le domaine historique :

- « Les saints bretons et leur œuvre nationale », par Yann Fouéré ;
- « Saint-Malo, nid de corsaires », par Jean Denis ;
- « Le traité de 1532 et l'Union de la Bretagne et de la France », par Yann Fouéré.

Dans le domaine linguistique :

- « Débat contradictoire sur la langue bretonne et l'opportunité de son enseignement », entre Le Toiser et Jaffrés.

Dans le domaine littéraire enfin :

- « Renan et les souvenirs d'enfance et de jeunesse », par M. Giraud.
- « Tristan Corbières », par Jakez Marzin.

Le Cercle des Etudiants bretons, en outre, n'a négligé aucune occasion d'affirmer sa solidarité et sa force ou de servir la Bretagne. Deux manifestations importantes en ont témoigné : une séance de danses et de chants bretons à laquelle assistaient plus de 200 étudiants étrangers de tous les pays, un banquet qui réunit plus de 75 étudiants animés de

la même foi bretonne. Signalons aussi la part prise au Gorsedd, au Congrès de l'U. B. B., à celui des Bleu-Brag, à l'inauguration du médaillon Le Goffic à Perros-Guirec. A chacune de ces manifestations quelques-uns de nos membres représentèrent le Cercle et prirent la parole en son nom.

Si l'on en juge par les succès remportés par le Cercle des Etudiants bretons, par l'intérêt avec lequel ont été suivies ses séances auxquelles assistent toujours un minimum de 50 à 60 assistants, il est permis de se dire qu'il répondait à un véritable besoin. Les dirigeants sont heureux de constater que leurs efforts ont été fructueux, que les séances du Cercle entretiennent et réveillent chez beaucoup d'étudiants, avec l'amour de la Bretagne, la flamme vivace de notre nationalité. Après cinq mois d'action seulement, le Cercle compte 125 membres inscrits et ne peut que grandir encore si l'on songe que le quartier latin ne nous a presque pas donné d'adhérents.

Nous ne voulons d'autre preuve de l'œuvre utile que nous accomplissons que le fait suivant : à la suite de notre séance sur la langue bretonne, quelques étudiants bretons résolurent, de leur plein gré, de suivre l'exemple du docteur Le Camu et du barde Charlez Rolland qui ont fait voter par les conseils municipaux de Guerlesquin et du Huelgoat un vœu en faveur de l'enseignement de la langue bretonne. Sous la direction de Yann Fouéré et de Jakez Marzin, ils rédigèrent le texte d'un vœu qu'ils résolurent de soumettre pendant la période des vacances aux conseils municipaux de leur région. Leurs efforts ont déjà porté leurs fruits : le conseil municipal de Saint-Pol-de-Léon vient d'adopter le vœu dont on trouvera la copie ci-contre, qui réclame de façon énergique l'enseignement de notre langue maternelle.

D'autres résultats vont venir, ils sont attendus tous les jours, et les étudiants bretons sont heureux de saluer en ces faits la naissance d'un mouvement populaire en faveur du breton.

Puisse ces jeunes gens, que le Cercle des Etudiants bretons est fier de compter parmi ses membres, servir l'exemple à tous les patriotes bretons qu'anime l'amour de leur pays!

(Fait à Paris, le 3 septembre 1934.)

Le Bureau du Cercle d'Etudes Bretonnes et Celtiques :

Signé : YANN FOUÉRE, président ;
JAKEZ MARZIN, secrétaire ;
PIERRE SYLVESTRE, trésorier ;
YVES LE GAO, PIERRE BAUDET,
GERMAIN, secrétaires délégués.

Le Conseil municipal de Saint-Pol-de-Léon, réuni le 5 août 1934 sous la présidence de M. Alain de Guehriant, maire.

Emu de la situation qui est faite au breton, langue maternelle de la presque totalité de la population qu'il représente :

1° Considérant que savoir et étudier sa langue est pour chaque famille humaine, petite ou grande, un droit absolu, inaliénable, imprescriptible et sacré ;

2° Considérant que la guerre de 1914, dont la Bretagne a souffert plus qu'aucune autre province de France, a été faite pour libérer les minorités de l'Europe centrale et orientale soumises à une oppression culturelle intolérable ;

3° Considérant que la France a ainsi toujours donné des preuves de sa sollicitude pour les intérêts matériels et moraux des petits peuples ;

4° Considérant que la langue arabe est enseignée dans les départements français d'Algérie, la langue allemande dans les départements français d'Alsace, les diverses langues particulières dans tous les pays d'Europe ;

5° Considérant que les langues celtiques sont enseignées officiellement dans tous les pays où elles sont encore parlées : Irlande, Ecosse, Pays de Galles ;

6° Considérant que la connaissance du breton, langue celtique, est pour nous une supériorité à laquelle nous ne saurions renoncer sans nous interdire la connaissance d'un magnifique héritage intellectuel, littéraire et artistique ;

7° Considérant l'intérêt supérieur qu'il y a pour la France et pour l'humanité à sauvegarder les derniers vestiges d'une antique civilisation et d'une riche littérature malheureusement en grande partie disparue ;

8° Considérant la situation inférieure qui est faite à la langue bretonne, langue maternelle d'un million et demi de Français, proscrite de l'école et de l'administration ;

9° Considérant que le régime actuel est, pour une bonne part, responsable de la grande proportion des illettrés que l'on rencontre en Bretagne ;

A l'unanimité, émet le vœu :

Que le gouvernement se préoccupe de la question de la langue bretonne ;

Demande :

Qu'elle soit enseignée officiellement en même temps que le français dans toutes les écoles publiques de Basse-Bretagne ;

Réclame en outre :

Son entrée officielle dans l'enseignement secondaire à titre de seconde langue facultative valable pour l'obtention des titres et diplômes.

Qui signe : le maire, les adjoints et tous les conseillers municipaux sans exception.

Ugent parrez o deus breman savet o moues a du gant ar brezoneg : Gwerliskin, Uhelgoad, Bolazeg, Rusko, Taol, Kastell-Paol, Montroulez, Plonekad, Karanteg, Landivizio, ar Faoned-Lanvollaz, Plouviand, Kerant, Pladeneg, Piongastell-Daoulaz, Gwennou, ar Voureh-Wenn, Ploaré, Speied (Spezet), Lennou.

Meulendi d'an ugent parrez-ze. Araok ma roio ar Frans digor d'hon yez en bon skoliou, e ranko ar vretened sevel war o zreiz eus an eil penn d'egile

da vreiz, rak d'an 21 a viz gwengolo diveza, kannad ar Frans e Geneva, an Aotrou René Massigli, a zisklerie : « La France n'accepte pas qu'en ce qui la concerne, on pose le problème des Minorités ».

Ra vezo heuliet dre holl, eta, skoner vat an ugent parrez e romp o hano uhelo'h ; savomp war hon treid, Bretoned, ha greomp trouz hep chana ken ma vezo graet hon lavar ouzump e Pariz hag e Geneva.

E. R.

Notennou

CERCLE CELTIQUE DE BENNES

A l'assemblée générale tenue au Palais d'Essay, le 3 décembre 1934, le Conseil d'administration suivant a été élu par un nombre de sociétaires très restreint :

Présidents d'honneur : M^s C.-A. Collin et M. Eujen Regnier ;

Président actif : M. X. ;

Vice-Présidents : M. Auguste La Coste et Mlle Madeleine Poitrier ;

Secrétaire : M. Eujen Gaitrou ;

Secrétaire adjoint : M. Jorj Le Roux ;

Treasorier : M. Charles Le Guannec'h ;

Treasorier adjoint : Mlle Yvonne Piquet.

Cinq comités ont été ensuite élus à l'unanimité par vote à mains levées :

1^o Comité artistique (M. C.-A. Collin, M. E. Regnier, Mlle M. Poitrier) ; 2^o Comité sportif (M. Robinson) ; 3^o Comité des conférences (M. Kervella) ; 4^o Comité ethnographique (MM. E. Gaitrou et J. Le Roux) ; 5^o Comité théâtral breton (MM. E. Gaitrou et J. Le Roux).

CERCLE CELTIQUE DE SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

Les « Kanerien » du Pélem, invités par *Dizadur*, donneront à Guingamp, le dimanche 24 février, deux concerts au profit de l'hédonomaire bretonnant *Breiz* et les œuvres bretonnes des T. G. E.

Toutes nos félicitations à Mlle Marie Rivallan (*Breiz-zelec*) pour son excellent programme bretonne qu'elle poursuit avec un zèle infatigable et le plus complet désintéressement.

TI-BREIZ BREST

Ti-Breiz Brest, an li ma c'heller kaout da brema eonan an holl traou brezonek a zo breman en n^o 14, rue de la Parie.

An Aotrou Gourvès, euz breizad gouiziek ha laloned, eo a zo en e benn.

An Aotrou Ruanan Caouissin, sekretour an Droellien (atelier breton d'art chrétien), Pleyber-Christ, a ralo tro ar vro, hep an amzer evit gwerza al leoriou brezonek, war euz dre gant an traon-lliz.

Ar re her goulenno a vezo kaset d'ezo euz harperenn euz al leoriou a zo en gwerz en Ti-Breiz, Brest.

LES GRANDES ASSISES DES SOCIÉTÉS BRETONNES EN 1935

COLLEGE DES BARDES DE BRETAGNE

Gorsodd de Quimperic ; Glorification de Herbart de la Villemarqué et du « Barzaz Breiz », du 27 au 31 juillet. Plusieurs chorales et solistes de la Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne s'y feront entendre.

XXV^e et GOUEL AR BLEU'N BRUG

Ar Bleu Brug a ralo e c'houellou er bloaz-man evit ar beupiet gwech war ugent, d'an 1, 2 ha 3 a viz Gwengolo a zeh. Ar gouellou haer so a vezo graet e Pleyben, e kalonenn Breiz-Izel hag an dervez ilveza, da lavarret eo an 3 a viz Gwengolo, a vezo renet gant an Aotrou Dupare, Eskob Kemper ha Leun.

CHŒURS ET CHANTS DES BLEU'N BRUG POUR 1935

Afin de permettre l'édition de ce nouveau recueil, nous prions tous les compatriotes s'intéressant à la musique bretonne et celtique de faire parvenir leur cotisation annuelle (10 francs) à M. P. Abjean, trésorier des Bleu Brug, rue Neuve, à Plouguér (G. G. Rennes 121.83).

CONGRES DE L'UNION REGIONALISTE BRETONNE (Kevredigez Broadel Breiz)

Ce très intéressant congrès se tiendra cette année, au début de septembre, à Saint-Nicolas-du-Pélem, l'un des centres les plus bretonnants de Haute-Cornouaille et siège du réputé Cercle Celtique du Pélem. Nous conseillons à nos lecteurs d'adhérer à cette vieille association dirigée par le marquis de Pétourbeillon. En lui faisant parvenir, au Château de Penhoët, en Avenaz (Loire-Inférieure), leur cotisation de 10 francs, ils recevront le Bulletin de l'Association, superbe publication illustrée d'environ cent pages.

POUR LA SAINT YVES

Nous rappelons à nos lecteurs que la fête nationale bretonne se célèbre le 19 mai. Nous les prions de passer, à cette occasion, aux zouleurs bretonnes (drappau blañ, semé de neuf hermines noires). Notre directeur général, M. Eujen Regnier, 79, rue de Fougères, à Rennes, est à votre disposition pour vous envoyer un modèle de drappou, dont le coût, si vous le confectionnez vous-même, ne dépassera pas 25 francs.

LIRE DANS LE PROCHAIN NUMERO :

— Conférence faite à Redon, le 6 septembre 1934, par le professeur Guéguen, sur la « Nécessité pour la Fédération des Cercles Celtiques de réaliser une union avec les Associations d'Etudiants Bretons de tous les Centres universitaires ».

— L'œuvre réalisée par les *Kanerien Breiz* depuis leur fondation, en 1923.

— Chronique artistique de *An Arvester*. Auditions des Cercles Celtiques de Nantes et de Rennes à Radio-Rennes-Bretagne des 20 et 27 janvier. — Audition de la harpiste écossaise Miss Heloisa Russel Fergusson, le 1^{er} février, dans la salle des Beaux-Arts, à Rennes.

— Chronique de *Penn-Beuz* : Les « On dit »...

Rapports des Cercles Celtiques de Guingamp et de Pont-l'Abbé.

L'ANNEAU CELTIQUE

Revue Trimestrielle de la Fédération des Cercles
Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons

ABONNEMENT ANNUEL : 6 francs.

**Tarif réduit à 3 francs par an aux Membres
des Cercles Celtiques et aux Etudiants.**

Abonnement de soutien : 10 francs.

**Administrateur : Gwilherm Guéguen, « Nou-
velles Editions Bretonnes », boulevard de Kergue-
len prolongé, Quimper.**
